

Image not found or type unknown



## Plainte contre free suite à une vpc

Par **Jacky92**, le **06/01/2009** à **22:19**

Je voudrais savoir quel est le tribunal compétent ou je pourrais déposer un recours contre la sté Iliad ( FAI Free), car je crois savoir que leur siege est soit dans le 17ème ou le 8ème arrdt.  
Merci de votre aide

Par **chaber**, le **07/01/2009** à **06:22**

Si le montant de votre dommages est inférieur à 4000e, l'affaire est du ressort du juge de proximité, qui se trouve souvent au tribunal d'instance de votre lieu de résidence.